

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur René GERVAIS, Madame Annie JOUVE, Monsieur Dominique CHAVINIER, Madame Bernadette SEINCE, Monsieur Alexandre FORESTIER, Monsieur Jérôme PICARD.

Excusés :

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance : Monsieur Jérôme PICARD

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité, des présents lors de ce conseil.

Autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Montant budgétisé : 346 821.40 € (Hors chapitre dépenses financières et RAR 2017).

$346\,821.40\text{ €} \times 25\% = 86\,705.35\text{ €}$

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Op : 20 - Espace jeux - article 2128	4 600.00 €
Op : 63 - Adressage - article 2315	4 100.00 €
Op : 49 - Acquisition mobilier matériel - article 2188	1 500.00 €
Op : 53 - Bâtiments communaux - article 2313	4 000.00 €

Total : **14 200.00 €**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Compte Administratif 2018 - Commune

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif de la Commune. Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif de la Commune comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	138 937.26			434 713.53	138 937.26	434 713.53
Opérations exercice	307 962.26	441 352.12	344 407.89	601 317.32	652 370.15	1 042 669.44
Total	446 899.52	441 352.12	344 407.89	1 036 030.85	791 307.41	1 477 382.97
Résultat de clôture	5 547.40			691 622.96		686 075.56
Restes à réaliser	151 208.77	58 427.00			151 208.77	58 427.00
Total cumulé	156 756.17	58 427.00		691 622.96	151 208.77	744 502.56
Résultat définitif	98 329.17			691 622.96		593 293.79

L'affectation du résultat de fonctionnement à été votée, **à l'unanimité**, pour un montant de 691 622.96 €.

Le compte de gestion a été voté **à l'unanimité**.

Compte Administratif 2018 - Assainissement

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif du service assainissement. Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif du service assainissement comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		10 848.75		1 816.61		12 665.36
Opérations exercice	22 707.98	19 145.00	27 860.15	36 456.07	50 568.13	55 601.07
Total	22 707.98	29 993.75	27 860.15	38 272.68	50 568.13	68 266.43
Résultat de clôture		7 285.77		10 412.53		17 698.30
Restes à réaliser						
Total cumulé		7 285.77		10 412.53		17 698.30
Résultat définitif		7 285.77		10 412.53		17 698.30

L'affectation du résultat de fonctionnement à été votée, **à l'unanimité**, pour un montant de 10 412.53 €.

Le compte de gestion a été voté **à l'unanimité**.

Acquisition four pour la cantine

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le four de la cantine est hors service.

Monsieur le Maire présente un devis de la société EQUIP'FROID pour un montant de 1 195.00 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide le devis et autorise l'imputation de la facture en investissement au compte 2188-opération 49.

Acquisition mobilier salle des associations

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il conviendrait d'acquérir des tables et des chaises pour l'aménagement de la salle des associations suite aux travaux déjà effectués. Monsieur le Maire présente plusieurs choix de tables et de chaises.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide le devis de l'Entreprise SEMIO pour un montant de 2 425.00 € HT et autorise l'imputation de la facture en investissement au compte 2188-opération 53.

Indemnités de conseil 2018 allouée aux comptables du Trésor

Le conseil municipal, décide, **à l'unanimité**, de ne pas accorder l'indemnité de conseil, et l'indemnité de confection des documents budgétaires pour l'exercice 2018.

Fonds Cantal Solidaire 2019 - 2021 - Programmation 2019

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le programme de voiries 2019, comprenant la voie communale de Serres, la voirie communale de Rochemont, la voirie communale de Verchalles et la réfection complète du village de Sumenat suite aux travaux d'enfouissement.

L'estimation des travaux de voiries pour le programme 2019 s'élève à 99 139.60 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire. La subvention demandée est de 29 741.88 € soit 30 % des travaux.

Monsieur le Maire expose le plan de financement de l'opération :

- Fonds Cantal Solidaire 2019	29 741.88 €	soit 30 %
- DETR 2019	39 655.84 €	soit 40 %
- Autofinancement	29 741.88 €	soit 30 %

Monsieur le Maire demande la validation de l'opération, du plan de financement et l'autorisation de déposer le dossier de demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2019-2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide l'opération et le plan de financement, décide de déposer le dossier de demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2019-2021, autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches utiles et à signer tous documents liés à cette affaire.

Fonds Cantal Solidaire 2019 - 2021 - Programmation 2020/2021

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir prendre une délibération d'intention sur la programmation les années 2020 et 2021, le conseil départemental accepte de recevoir les dossiers complets ultérieurement. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention pour le Fonds Cantal Solidaire pour l'année 2020 et un dossier de demande de subvention pour l'année 2021 sur le programme de voirie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide son intention de programmer des opérations de réfection de voiries pour l'année 2020 et 2021, sollicite une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2019-2021, autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches utiles et à signer tous documents liés à cette affaire.

Isolation

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'école du Bourg, l'école de Couchal et la mairie vont pouvoir bénéficier de l'isolation des combes à 1 €.

Vente de bois Verchalles

Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'un administré souhaitant acquérir les parcelles B 1162, B 1161 et B 1086 situées à Verchalles. Le conseil municipal maintient le prix de vente de 1 000.00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01h00.

Le Secrétaire,

Jérôme PICARD